



**Mémoire de la  
Ville de Québec**

**Présenté dans le cadre des consultations du  
renouvellement de la politique culturelle du Québec**

**Le lundi 6 juin 2016**



## INTRODUCTION

Berceau de la langue française en Amérique du Nord, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, siège de l'Assemblée nationale, Québec a choisi de faire des arts et du patrimoine un vecteur incontournable de son développement social, économique, touristique et urbain. Convaincue que la qualité de vie de chacun de ses citoyens passe par la culture, Québec croit que la prochaine politique culturelle du Québec doit fédérer, transcender et influencer tous les secteurs d'activité de la société québécoise.

La Ville de Québec s'est dotée de trois visions essentielles à sa stratégie de développement en matière de culture, de bibliothèques et d'art public<sup>1</sup>. Deux autres visions viendront compléter prochainement nos engagements : l'une sur la pratique culturelle amateur et l'autre sur le patrimoine. Ces engagements que nous prenons viennent confirmer l'importance pour la Ville d'obtenir son **statut particulier de capitale**. Les pouvoirs accrus et l'autonomie d'intervention sur son territoire qui en découleront auront un effet majeur sur sa vitalité culturelle, sur la protection de son patrimoine et sur son rôle de vitrine culturelle pour le Québec.

L'excellente collaboration entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications, qui se concrétise depuis 30 ans à travers l'Entente de développement culturel, a permis des avancements significatifs pour le milieu culturel et artistique professionnel ainsi que pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine. La **pérennité de cette entente** est essentielle, et nous comptons sur le gouvernement pour maintenir ce partenariat, voire l'amener plus loin. Nous souhaitons aussi, dans un souci d'efficacité et d'efficience améliorée, nous en faire transférer l'entière gestion.

Ainsi, le présent mémoire repose sur des visions de la Ville de Québec réalisées en collaboration avec le milieu artistique et patrimonial qui reflètent la proximité et la synergie uniques existant entre la Ville et sa communauté.

Tout comme le ministère de la Culture et des Communications, non seulement la Ville de Québec reconnaît l'apport incontestable des arts et de la culture professionnelle dans la distinction de toute ville, mais elle croit aussi qu'il est temps de cibler davantage, à travers les thèmes de cette consultation, les trois axes suivants : la jeunesse et l'éducation, le numérique et le patrimoine.

Le gouvernement du Québec investit 1 % de son budget en culture; la Ville y consacre 2,5 % de son budget excluant les ressources humaines et les immobilisations.

1.

Vision du développement culturel 2025 :

[www.ville.quebec.qc.ca/culture\\_patrimoine/docs/vision/visiondeveloppementculturel\\_FINAL.pdf](http://www.ville.quebec.qc.ca/culture_patrimoine/docs/vision/visiondeveloppementculturel_FINAL.pdf).

Vision du développement de la Bibliothèque de Québec 2013-2020 :

[www.ville.quebec.qc.ca/culture\\_patrimoine/docs/vision/brochure\\_biblio\\_planche.pdf](http://www.ville.quebec.qc.ca/culture_patrimoine/docs/vision/brochure_biblio_planche.pdf).

Vision du développement de l'art public 2013-2020 :

[www.ville.quebec.qc.ca/culture\\_patrimoine/docs/vision/VIQ1301\\_BrochureComplete.pdf](http://www.ville.quebec.qc.ca/culture_patrimoine/docs/vision/VIQ1301_BrochureComplete.pdf).

Renouvellement de la politique culturelle du Québec

Mémoire de la Ville de Québec

Dans une récente analyse du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, l'investissement de 1 \$ dans la culture a des retombées de 1,48 \$ dans l'économie de la région de Québec. La culture représente 1,5 milliard de dollars du PIB, et 27 000 emplois directs et indirects en dépendent sur notre territoire.

## LA CULTURE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable, de la manière dont le définit l'Agenda 21 de la culture du Québec, sous-entend que toutes les actions mises en œuvre doivent permettre de renforcer les liens entre la culture et les dimensions sociales, économiques et environnementales. La Ville de Québec partage évidemment ces valeurs, mais encore faut-il se donner les ressources et les leviers nécessaires pour agir.

C'est pourquoi nous espérons que cette nouvelle politique gouvernementale saura instaurer une **transversalité** entre les différents ministères, sociétés d'État et organismes, afin que les arts et le patrimoine soient mis au cœur de leurs actions.

Déjà, en matière de développement culturel, deux de nos services, soit celui de la culture et des relations internationales, ainsi que celui de l'aménagement et du développement urbain, jouent ce rôle de fil conducteur au sein de la ville, en menant des projets structurants en transversalité avec plusieurs services municipaux, et les résultats sont concluants.

La Ville de Québec propose donc que les ministères, sociétés d'État et organismes suivants accompagnent le ministère de la Culture et des Communications dans l'atteinte de ses futurs objectifs de développement culturel.

- Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :
  - pour assurer un meilleur arrimage de la Loi sur le patrimoine culturel et de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
  - pour mettre au point des outils plus efficaces en matière de protection du patrimoine.
- Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :
  - pour renforcer le respect du principe de la protection du patrimoine culturel dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.
- Le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation :
  - pour contrer la fracture numérique auprès des clientèles en besoin;
  - pour consolider la place de la culture comme composante majeure de l'économie de la créativité;
  - pour appuyer le développement local de cette nouvelle économie;

- pour inclure les grandes villes culturelles dans l'analyse de la Stratégie numérique du gouvernement du Québec;
- pour stimuler l'innovation technologique en matière de conservation, de protection et de diffusion du patrimoine.
- Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur :
  - pour favoriser la rencontre avec l'art et la formation culturelle dès le plus jeune âge;
  - pour valoriser davantage la pratique culturelle amateur et faire reconnaître la contribution de celle-ci à la persévérance scolaire;
  - pour inclure des cours de culture dans la formation des futurs enseignants, afin de redonner à nos jeunes citoyens de demain une meilleure culture générale;
  - pour mettre en œuvre des collaborations plus actives et directes entre le milieu éducatif et le milieu culturel;
  - pour contribuer à l'Entente de développement culturel, en y ajoutant un nouvel axe portant sur la jeunesse et l'éducation;
  - pour augmenter considérablement le budget des sorties culturelles, afin de relever le défi du développement de publics;
  - pour favoriser les recherches sur l'utilisation des technologies de pointe en arts et en patrimoine;
  - pour assurer la sauvegarde de ses actifs immobiliers (ex. : les écoles) qui ont une valeur patrimoniale;
  - pour soutenir le projet d'Institut québécois des métiers patrimoniaux du bâtiment, appuyé par la Ville de Québec, qui développera des programmes de formation spécialisés en matière de patrimoine.
- Le ministère de la Famille :
  - pour mettre en place, auprès des publics, des outils privilégiés de stimulation de la créativité et de l'intérêt pour les arts et le patrimoine;
  - pour donner aux centres de la petite enfance les leviers nécessaires à une hausse de la fréquentation de nos lieux culturels et des bibliothèques par la jeune clientèle de ces centres.
- Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion :
  - pour positionner la pratique culturelle comme vecteur d'intégration sociale, notamment chez les nouveaux arrivants et les minorités;
  - pour utiliser les espaces publics, dont les bibliothèques, afin de joindre les nouveaux arrivants et les minorités culturelles.
- Le ministère de la Santé et des Services sociaux :
  - pour promouvoir, auprès de tous les citoyens, la pratique culturelle comme saine habitude de vie;
  - pour utiliser les bibliothèques publiques dans le but de joindre les « clientèles empêchées » ou ayant des besoins particuliers;
  - pour assurer la sauvegarde de ses actifs immobiliers (ex. : hôpitaux) qui ont une valeur patrimoniale;
  - pour permettre la diffusion d'œuvres d'art dans les institutions;

- pour obtenir une meilleure utilisation de l'espace public comme lieu d'accueil des échanges culturels et interculturels.
- Le ministère du Tourisme :
  - pour promouvoir le tourisme religieux de manière à répondre aux tendances et défis actuels;
  - pour contribuer davantage à promouvoir notre statut de ville du patrimoine mondial;
  - pour soutenir davantage les grands événements qui ont un effet sur la vitalité culturelle du Québec.
- La Caisse de dépôt et placement du Québec :
  - pour créer un fonds dédié au patrimoine bâti ou pour introduire des critères patrimoniaux dans ses politiques de placements immobiliers;
- La Commission de la capitale nationale du Québec :
  - pour assurer la valorisation de notre statut de capitale nationale;
  - pour obtenir un meilleur arrimage des actions respectives de la Ville et de la Commission visant la mise en valeur de la capitale;
  - pour poursuivre son mandat de restauration et de mise en valeur des Nouvelles-Casernes.
- La Société d'habitation du Québec :
  - pour mettre sur pied un programme d'aide à la rénovation visant le maintien du parc immobilier dans les quartiers anciens, selon des modalités apparentées à l'ancien programme Rénovation Québec.
- La Société québécoise des infrastructures :
  - pour protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti ou archéologique dans le cadre des interventions sur des propriétés de l'État;
  - pour valoriser des édifices patrimoniaux dans le choix de leurs espaces à bureaux, en mettant un accent sur la requalification du patrimoine religieux.

La Ville recommande la mise en place d'une **table intersectorielle** pour la capitale, où des représentants de ces différents ministères, sociétés d'État et organismes travailleront ensemble à la réalisation d'actions porteuses. Sur le modèle de ce qui se fait en développement durable, cette table devra être mandatée pour élaborer un plan d'action global en développement culturel qui engendrerait des redditions de comptes annuelles de la part de chaque institution impliquée. Sans cette transversalité et sans cette synergie, il sera impossible d'obtenir des résultats concluants. La Ville de Québec est prête à jouer un rôle clé dans la mise en place et l'animation de cette table, qui soutiendra l'engagement de notre Vision du développement culturel : « En 2025, tous les acteurs culturels de Québec travailleront ensemble au développement créatif de la ville. Ils contribueront ainsi à la qualité de vie des citoyens et des visiteurs. »

De plus, la Ville recommande une rencontre annuelle entre le Conseil des ministres et le Comité exécutif municipal, afin d'échanger sur les grands enjeux de la Capitale-Nationale et de déterminer ensemble les orientations prioritaires.

La culture fait partie intégrante des saines habitudes de vie. Il faut donc que tous les ministères, sociétés d'État et organismes qui interviennent directement auprès des citoyens travaillent en transversalité.

## **L'ÉVOLUTION DES DOMAINES DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET DE LA PLACE DES CRÉATEURS DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE EN TRANSFORMATION CONSTANTE**

Nous saluons le gouvernement du Québec pour les gestes importants qu'il a accomplis dans le domaine de la culture et du numérique, dont l'élaboration du Plan culturel numérique du Québec et les investissements pour la Stratégie de développement économique de la Ville de Québec. Le gouvernement peut être assuré de notre collaboration dans la mise en place d'initiatives innovantes.

La région de Québec est le troisième pôle canadien en divertissement interactif, et elle accueille une communauté d'entrepreneurs, de créatifs et d'organismes novateurs dans l'art numérique. Les données du Fonds des médias du Canada<sup>2</sup> démontrent également que depuis 2010, le nombre de projets en médias numériques financés et les budgets associés ont pratiquement doublé.

Nous comptons déjà plusieurs succès en culture numérique grâce à la Bibliothèque de Québec, qui se démarque par le nombre de prêts de livres numériques le plus élevé au Québec au prorata de la population ainsi que par l'implantation d'ateliers de création numérique (Médialab) et de lieux pour s'informer et se brancher sur l'actualité (salons d'actualités numériques). De telles réalisations n'auraient pu voir le jour sans l'ajout de l'axe numérique dans l'Entente de développement culturel et sans l'ouverture du Ministère à accorder le statut de ville pilote à Québec dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec. Les résultats sont concluants, la demande est forte. L'aventure doit continuer, voire s'accélérer, pour que la Ville de Québec confirme sa place parmi les joueurs les plus influents.

Notre mise sur pied d'une table de concertation dans le secteur cinéma et télévision ainsi que le soutien complémentaire aux aides gouvernementales pour les tables de production témoignent également de nos efforts pour soutenir et dynamiser un secteur d'activité en croissance au cours des cinq dernières années.

---

2 .

Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, Étude KPMG « Le développement de la filière audiovisuelle du Québec : Créer de la valeur en exploitant nos actifs et en faisant rayonner nos talents ici et à l'étranger », Mars 2015.

Mais comment faire pour que nos créateurs, nos producteurs et nos entrepreneurs culturels, majoritairement francophones, fassent leur place dans ce nouvel environnement où les produits culturels étrangers viennent concurrencer fortement les produits québécois sur les nouvelles plateformes numériques de distribution? D’abord en obtenant du Ministère la confirmation qu’il continuera d’investir avec la Ville pour son positionnement à titre de ville intelligente. Ensuite, en poursuivant nos efforts communs pour décloisonner les pratiques culturelles et encourager des partenariats entre organismes culturels, entreprises technologiques et établissements d’enseignement. Enfin, en créant des initiatives culturelles numériques avec et pour les jeunes, afin de veiller à notre développement de publics.

La politique culturelle du Québec devra réaffirmer le soutien du gouvernement tout en s’adaptant aux nouvelles réalités numériques. Un appui devra être accordé :

- aux événements culturels francophones qui font la promotion d’œuvres locales de qualité;
- aux productions cinématographiques, télévisuelles et numériques par la mise en place d’incitatifs fiscaux permettant de favoriser le développement des projets numériques destinés aux diverses plateformes, de faciliter la transition qui s’opère dans ce secteur, d’adapter les modèles d’affaires, de développer les expertises, etc.;
- aux campagnes de promotion du contenu culturel québécois;
- aux événements professionnels de maillage, de réseautage et de perfectionnement dans le domaine du cinéma, de la télévision et du numérique;
- aux plateformes nationales de partage de contenus culturels ainsi qu’au projet de plateforme nationale de recherche dans le patrimoine documentaire du Québec;
- aux initiatives numériques audacieuses créées en collaboration avec les jeunes;
- aux actions concrètes de marketing numérique pour faire découvrir le talent et les produits de nos artistes québécois;
- aux actions favorisant l’inclusion et la littératie numérique au moyen des bibliothèques publiques, afin que les citoyens soient mieux habilités à profiter de la vie culturelle.

Le développement du numérique doit être soutenu pour faire rayonner la création et les talents québécois, et un effort supplémentaire est nécessaire afin de joindre les jeunes.

## **LE RAPPORT DU CITOYEN À LA CULTURE**

Le citoyen est au cœur de la mission de la Ville de Québec, et c’est pourquoi nous nous sommes engagés à inscrire la culture dans le quotidien de chaque citoyen dès son plus jeune âge. La Ville fait preuve d’un grand leadership en ce domaine. Elle concrétise notamment cet engagement par les nombreuses initiatives de médiation culturelle, par son programme d’art public, par l’accessibilité de ses grands événements culturels ainsi que par le soutien de la pratique culturelle amateur. D’ailleurs, cette pratique doit occuper une place prépondérante

dans la nouvelle politique culturelle. En effet, elle est l'un des éléments déclencheurs qui font naître des carrières professionnelles, et elle permet le développement de publics. La capitale se démarque également par le dynamisme et l'audace de la Bibliothèque de Québec, qui comprend 24 succursales, dont la Maison de la littérature. Ces lieux phares, première porte d'entrée vers la culture, sont fréquentés par toute la population. Ces espaces de vie transformés et réinventés ont été adoptés avec enthousiasme. La Bibliothèque de Québec se place au premier rang en matière de fréquentation parmi les villes québécoises de plus de 100 000 habitants et connaît une augmentation constante des prêts de livres, atteignant un nombre record de 3 750 000 en 2015. Soulignons également la popularité du prêt de livres jeunesse, avec un taux de croissance de 64 % depuis 2009.

Dans sa vision, la Ville positionne la Bibliothèque de Québec comme un lieu privilégié pour contribuer à l'enrichissement culturel des citoyens. En ce sens, la Ville demande à ce que le Ministère soit plus présent et bonifie l'enveloppe destinée à l'animation culturelle, puisqu'il y contribue à la hauteur de 25 % seulement. De plus, le Ministère devrait appuyer sa capitale culturelle pour la rénovation, l'agrandissement et la construction de ses bibliothèques, afin que la Ville puisse recevoir les 40 % des dépenses admissibles au programme d'aide à l'immobilisation.

Enfin, la Ville de Québec gère un patrimoine d'importance maintes fois reconnu et qui dépasse largement ce que toute autre ville du Québec a sous sa responsabilité. Elle possède sur son territoire quatre sites patrimoniaux déclarés, dans lesquels sont situés près de 2700 édifices; c'est le plus grand nombre de bâtiments présents dans une seule ville. Par les gestes qu'elle accomplit en conservation et en mise en valeur, Québec est une ville exemplaire pour les autres villes du patrimoine mondial et exerce une influence sur elles. Pour conserver nos acquis, il est urgent que le gouvernement mette au point des outils réglementaires efficaces qui nous donneront une plus grande portée d'intervention. Aussi, le gouvernement devrait impérativement se lancer comme défi d'accélérer l'ouverture des Nouvelles-Casernes aux citoyens, afin qu'ils puissent découvrir et s'approprier fièrement ce lieu historique unique en Amérique du Nord.

Il est aussi important pour la Ville de Québec que le patrimoine dans sa globalité soit plus présent dans la nouvelle politique culturelle. Le gouvernement doit adopter de nouvelles approches qui favoriseront l'appropriation citoyenne de ce patrimoine. La Ville de Québec s'engage à aller en ce sens dans sa future Vision du patrimoine, notamment par le soutien à des projets de médiation culturelle et à des ateliers de cocréation avec les citoyens.

Tout comme le gouvernement, la Ville se préoccupe de la requalification de son patrimoine religieux, un défi de taille pour la collectivité. Pour sa part, le gouvernement doit poursuivre ses investissements en restauration. Il doit reconnaître l'importance d'investir dans la reconversion et la mise en valeur des bâtiments culturels et conventuels. Par exemple, un programme

d'exemption fiscale pourrait être mis en place pour l'implantation de nouvelles vocations communautaires, ou encore un meilleur accès au financement du Conseil du patrimoine religieux pour élaborer et réaliser des projets de transformation.

Une bibliothèque mieux soutenue accentue le rapprochement du citoyen avec l'art et le patrimoine.

Le patrimoine ainsi que l'art public jalonnent le parcours quotidien des citoyens et méritent des investissements accrus.

La protection du patrimoine passe par la mise au point d'outils réglementaires plus adaptés.

## **LA LANGUE FRANÇAISE ET LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE**

La ville de Québec est le carrefour de la francophonie en Amérique. Depuis plus de 400 ans, Québec défend, promeut et fait rayonner la culture francophone. La Ville de Québec s'est dotée récemment d'un énoncé de positionnement : l'accent d'Amérique. Il exprime ce qui fait notre singularité, historique et contemporaine, et vise à projeter une image attrayante de la ville. C'est une affirmation collective, une expression de notre identité.

Le leadership de la Ville se traduit également par la récente création, le soutien et l'animation du Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique (RVFFA), dont un objectif est de renforcer la vitalité des communautés francophones et francophiles.

Dans le contexte où l'immigration est de plus en plus importante au Québec, il faudra imaginer des programmes et outils renouvelés qui favoriseront l'apprentissage de la langue française par nos nouveaux arrivants, pour ainsi en faire de futurs ambassadeurs de notre langue en notre terre d'accueil comme ailleurs.

La Ville de Québec souhaite partager avec le gouvernement la responsabilité de la promotion et du renforcement du français comme assise de la vie culturelle québécoise. D'ailleurs, elle s'attend à trouver dans la prochaine politique culturelle du Québec plus de programmes et d'outils concrets pour la valorisation de notre langue. Particulièrement en matière de cinéma et de télévision, où la concurrence mondiale est de plus en plus forte.

Des gestes concrets devront être faits pour atteindre les objectifs suivants :

- Adapter l'offre culturelle francophone de la ville pour joindre des personnes issues de l'immigration.
- Maintenir, voire bonifier, le soutien au développement des collections en bibliothèque.
- Soutenir davantage nos entrepreneurs locaux, les librairies et éditeurs indépendants, dans leurs efforts de rayonnement de notre langue.
- Soutenir des initiatives culturelles mises de l'avant par le RVFFA.

- Mettre en place des stratégies pour accroître les ratios de contenu francophone dans l'industrie du cinéma et de la télévision.

L'inauguration récente de la Maison de la littérature témoigne aussi de l'importance que la Ville accorde à la création et à la diffusion des œuvres francophones. Concept unique en Amérique du Nord, ce lieu novateur abrite un fonds de l'imaginaire québécois et une exposition permanente dédiée à l'histoire de notre littérature. Ce nouvel équipement culturel connaît un vif succès depuis son ouverture, en octobre 2015 : plus de 70 000 visiteurs ont déjà franchi ses portes en seulement sept mois.

La Ville de Québec a l'intention, en 2017, de déposer sa candidature auprès de l'UNESCO pour obtenir le titre de ville créative dans le domaine de la littérature. Québec serait ainsi la première ville canadienne et la première ville francophone à adhérer au prestigieux Réseau des villes créatives de l'UNESCO en littérature. Il s'agirait en plus pour notre ville d'une deuxième reconnaissance accordée par l'UNESCO, la première étant que le site patrimonial déclaré du Vieux-Québec est inscrit depuis 1985 sur la liste du patrimoine mondial. La Ville souhaite que le gouvernement du Québec appuie son initiative d'être reconnue à travers le monde comme une capitale littéraire comptant sur un réseau de bibliothèques d'avant-garde et chef de file du livre numérique francophone, une résidence d'écrivains, des festivals littéraires, un salon du livre, une mesure d'aide à la relève en arts littéraires, des organismes de production et de diffusion, un bassin d'auteurs contemporains, des librairies, des maisons d'enseignement, des maisons d'édition et des magazines, entre autres.

Le rôle prépondérant de la capitale nationale – l'accent d'Amérique – dans le rayonnement de la francophonie en Amérique et à l'international doit être reconnu et appuyé par le gouvernement du Québec.

## **L'ACTION INTERNATIONALE ET LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

Siège de l'Organisation des villes du patrimoine mondial, Québec accueille d'importants événements internationaux qui contribuent significativement à mettre en évidence la richesse de notre culture, la fierté à l'égard de notre langue, l'audace de nos artistes et la beauté de notre patrimoine. Partenariats, alliances, jumelages, pactes d'amitié, ententes de coopération, les relations que Québec cultive avec d'autres villes du monde sont nombreuses et variées. Le volet culturel fait partie intégrante des actions municipales en relations internationales, car il met en valeur le caractère créatif, audacieux et novateur de notre ville. D'ailleurs, l'axe international est très présent dans la Vision du développement culturel 2025. Une attention particulière à la promotion de nos artistes et de notre culture est également accordée dans nos programmes de missions et nos accueils de délégations étrangères.

La politique culturelle doit aider nos artistes à percer les marchés au Canada et ailleurs, pour ainsi faire rayonner le talent québécois à l'international. Parce que le talent attire le talent, mais aussi les entreprises, le capital et les services, les arts et le patrimoine s'avèrent un moteur

d'attractivité auprès d'une population mobile, qualifiée et connectée qui cherche la qualité de vie. Ils sont par le fait même des leviers économiques contribuant à la prospérité de la ville.

Cela nous amène à souligner l'importance des relations intergouvernementales. En effet, nous espérons que le Québec saura tirer son épingle du jeu et s'arrimer aux programmes fédéraux en matière de développement culturel. Les récents investissements annoncés dans les industries culturelles et créatives du Canada permettront à plus d'artistes canadiens de présenter leurs messages au pays et à l'étranger. Il faut s'assurer que les artistes du Québec bénéficieront en grand nombre de ce soutien. Le budget de 2016 accorde 1,9 milliard de dollars sur cinq ans au secteur culturel du Canada, ce qui contribuera à créer des emplois et à renforcer l'économie, en plus de faire que le point de vue distinctif du Canada soit communiqué dans le monde entier. Le Québec doit y participer. La ville de Québec est la capitale culturelle du Québec.

Le gouvernement du Québec doit favoriser les initiatives internationales qui démontrent le savoir-faire et le caractère innovant du travail de nos artistes.

## LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT

Dans sa Vision du développement culturel 2025, la Ville de Québec s'est engagée à maintenir, voire à augmenter ses investissements dans les arts et le patrimoine. Notre ville favorise l'innovation quant aux modes de financement, notamment en ce qui concerne le financement participatif, et stimule la contribution du secteur privé à la culture. Elle encourage la relève artistique par des programmes qui connaissent le succès et qui ont des retombées importantes tant sur la carrière des nouveaux artistes que sur le positionnement de notre ville. La municipalité encourage également la synergie, les partenariats et la mutualisation.

De plus en plus d'études le démontrent : les sommes attribuées en culture ne sont pas des dépenses, mais des investissements qui rapportent. La culture est un moteur économique important au Québec.

Citons par exemple l'étude de KPMG<sup>3</sup> sur le développement de la filière audiovisuelle au Québec, publiée en 2015. Celle-ci expose dans ses données 2012-2013 que la production cinématographique et télévisuelle a généré 1,3 milliard de dollars dans l'économie du Québec. Quant à l'étude de l'Observatoire de la culture et des communications sur l'industrie cinématographique et télévisuelle de la région de la Capitale-Nationale, elle rapporte que la valeur de la production globale de cette industrie est d'au moins 33 millions de dollars par année pour les cinq dernières années, ce qui constitue une hausse importante par rapport aux cinq années précédentes, où le volume de production était d'environ 17 millions de dollars par année.

---

3.

Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, Étude KPMG « Le développement de la filière audiovisuelle du Québec : Créer de la valeur en exploitant nos actifs et en faisant rayonner nos talents ici et à l'étranger », Mars 2015.

Le discours du gouvernement en matière de culture doit refléter cette réalité économique, afin de rallier d'autres ministères et partenaires au financement de la culture et à la défense des enjeux culturels.

Québec est une ville d'exception. Afin d'augmenter l'efficacité et d'alléger les processus, la Ville souhaite que le gouvernement reconnaisse le statut particulier de Québec et lui donne la latitude pour faciliter son développement culturel. À titre de capitale, ses pouvoirs et outils doivent être augmentés.

Dans ce but :

- l'Entente de développement culturel doit être ramenée à un mode triennal, pour une gestion optimale, et doit prévoir l'ouverture de critères permettant un financement récurrent et structurant;
- la mesure Première Ovation inscrite dans l'Entente doit être bonifiée afin de répondre aux besoins grandissants des artistes;
- la mise en place d'une mesure d'aide pour les artistes intermédiaires dans l'Entente s'impose pour assurer leur cheminement professionnel;
- la recherche et la création doivent être incluses dans les prochaines ententes;
- des incitatifs financiers doivent être offerts aux organismes et institutions pour des projets de mutualisation et de mise en commun de ressources;
- le financement pour faire circuler hors Québec les meilleures expositions et spectacles produits par nos artistes doit être augmenté;
- le Grand Théâtre de Québec, institution majeure dont l'écosystème est fragilisé, doit être sauvegardé;
- la mesure d'aide au démarrage de productions cinématographiques et télévisuelles doit demeurer, afin de stimuler l'essor de cette industrie dans la région de la Capitale-Nationale, deuxième pôle de production en importance au Québec;
- la décentralisation de la production cinématographique et télévisuelle doit être favorisée par des incitatifs qui accroîtront les tournages en région, notamment par la mise sur pied d'une bonification régionale du crédit d'impôt pour des services de production cinématographique et par la révision du taux de la bonification régionale du crédit d'impôt pour les productions cinématographiques québécoises;
- le Fonds du patrimoine culturel et les programmes de subvention municipaux doivent couvrir les coûts supplémentaires qu'exigent les travaux immobiliers dans les quartiers anciens;
- des investissements accrus doivent être consacrés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine religieux, d'autant plus qu'il représente un produit d'appel touristique important;
- la gestion de la Politique d'intégration des arts à l'architecture doit être confiée à la Ville, comme cela est énoncé dans notre demande de statut particulier.

La Ville doit obtenir son statut particulier de capitale pour avoir une plus grande autonomie et une plus grande efficacité dans son développement. Le gouvernement doit accompagner la Ville dans le renforcement de sa vitalité culturelle.

## CONCLUSION

Nous terminons en réitérant nos priorités pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec :

- La reconnaissance du statut particulier de capitale
- La pérennité, la bonification et le retour à la triennalité de l'Entente de développement culturel, ainsi que le transfert de son entière gestion.
- La transversalité entre les ministères et la mise en place d'une table intersectorielle.
- La rencontre annuelle entre le Conseil des ministres et le Comité exécutif.
- Des investissements en bibliothèques à la hauteur de nos performances.
- La présence accrue du patrimoine, dans sa globalité, dans la nouvelle politique culturelle du Québec.
- Un pouvoir et des outils réglementaires adaptés pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine.
- L'ouverture des Nouvelles-Casernes aux citoyens.
- Un plan d'action du gouvernement du Québec à l'égard du patrimoine religieux, qui constitue un enjeu national.
- Le soutien accru à des programmes ciblés pour la jeunesse.
- Un effort soutenu dans le domaine numérique pour faire rayonner la création et les talents québécois.
- La reconnaissance du rôle de la capitale nationale dans le rayonnement de la francophonie.